

A6a/1111/22

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le Code de la santé publique,

Vu le code général de la fonction publique,

VU le décret du Président de la République, en date du 17 août 2020, portant nomination de Monsieur Michaël GALY comme Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg à compter du 1^{er} septembre 2020,

DECIDE

Article 1

La présente décision annule et remplace la décision DG/SP A6a/920/22 en date du 4 octobre 2022 portant organigramme de l'équipe de direction du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg.

Article 2

A compter du 14 novembre 2022, l'organigramme de l'équipe de direction du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg est modifié comme suit :

Directeur Général :

Michaël GALY

Directrice Générale Adjointe :

Céline DUGAST

Secrétariat Général

Coordinatrice et Secrétaire Générale :

Juliette ANDRES

Communication

Directrice :

Claudia SIEGWALD

Affaires juridiques

Directeur :

Julien HENNINGER

Directrice adjointe :

Evangeline PERSONENI

Département Affaires Médicales, Recherche, Qualité

Coordinatrice :

Armelle DREXLER

Affaires médicales

Directrice :

Armelle DREXLER

Directrice adjointe :

Jaëlle PEN--FEUILLETTE

Recherche et innovations

Directrice adjointe :

Sarah HUSTACHE

Qualité, gestion des risques et relations avec les usagers

Directrice adjointe :

Véronique SER Y

Département Ressources Humaines, Relations Sociales et Coordination générale des Soins

Coordinateur :

Rodolphe SOULIE

Ressources humaines et relations sociales

Directeur :

Rodolphe SOULIE

Directrice adjointe :

Mailys de FOURNOUX LA CHAZE

Directrice adjointe :

Mahalia COUJITOU

Coordination générale des soins

Coordinatrice générale des soins :

Esther WILTZ

Directrice des soins adjointe :

Véronique SER Y

Instituts de Formation

Directrice IFCS :

Véronique SER Y

Directrice IFSI, IFAS, IFA, IFMK, IFP, EIADE, CFARM :

Stéphanie de LARTIGUE

Département Finances, Pilotage Médico-Economique, Systèmes d'Information

Coordinatrice :

Sandra LYANNAZ

Finances, parcours administratif du patient et contrôle de gestion

Directrice :

Sandra LYANNAZ

Directrice adjointe :

Lana RICHARD

Directeur adjoint :

Romain GERARD

Système d'information et du numérique

Directeur adjoint :

Nicolas BOSCHETTI

Département Investissements, Logistiques, Achats, Infrastructures, Travaux et Environnement

<i>Coordinateur :</i>	<i>Olivier GAK</i>
<u>Biomédical</u>	
Directeur :	Olivier GAK
<u>Achats, logistiques et approvisionnements :</u>	
Directrice adjointe :	Lucie CHABAGNO
<u>Travaux, infrastructures et sécurité</u>	
Directeur adjoint :	François XAINTRAY

Sites, Pôles et Proximité

<i>Coordinateurs :</i>	<i>Clotilde BANCEL</i> <i>Laurent VERIN</i>
<u>Hôpital Civil, NHC, Elsau :</u>	
Directeur délégué :	Laurent VERIN
<u>HautePierre, CMCO :</u>	
Directrice déléguée :	Clotilde BANCEL
Directrice adjointe	Julie CHARTIER
<u>Robertsau :</u>	
Directrice déléguée :	Julie CHARTIER
<u>Plateaux médico-techniques :</u>	
Directeur délégué :	Bertrand JEANMOUGIN

Directions déléguées de pôles cliniques et médico-techniques

Céline DUGAST :

- Psychiatrie, santé mentale et addictologie p.i.

Clotilde BANCEL :

- GCS ICANS
- Locomomax
- Pathologies digestives, hépatiques et transplantation
- Médecine - Rhumatologie - Nutrition - Endocrinologie - Diabétologie (MIRNED)
- Hépato-digestif (hôpital civil) p.i.
- Spécialités Médicales - Ophtalmologie (SMO) p.i.
- Médecine et chirurgie bucco-dentaire p.i.

Julie CHARTIER :

- Gynécologie-obstétrique et fertilité
- Médico-chirurgical de pédiatrie
- Tête-cou - Centre d'Évaluation et de Traitement de la Douleur (CETD)
- Gériatrie

Bertrand JEANMOUGIN :

- Biologie
- Imagerie
- Pharmacie-Pharmacologie

Sandra LYANNAZ :

- Santé publique, Santé au Travail et Hygiène Hospitalière

Laurent VERIN :

- Urgences/SAMU 67 - Médecine intensive et réanimation
- Médico-chirurgical cardio-vasculaire
- Anesthésie - réanimation et médecine péri-opératoire (ARMO)
- Pathologies thoraciques p.i.
- Urologie, Dermatologie p.i.

FHF Grand Est - GHT 10

Directrice adjointe :

Doris GILLIG

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité signataire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le même délai.



Michaël GALY

Directeur Général des H.U.S.

Copies :

- Équipe de Direction
- Préfecture du Bas-Rhin (pour publication au RAA)
- ARS DT Bas-Rhin
- TP HUS
- BAC